

État des lieux  
mai 2017

# Les industries de santé en Bourgogne-Franche-Comté

# Que sont les industries de santé ?

Les industries de santé rassemblent des acteurs ayant pour objectif commun, la prévention, le diagnostic, la compensation du handicap et le traitement des pathologies.

Les entreprises intervenant dans les industries de santé peuvent être répertoriées selon **3 catégories d'activité dominante**

- **services et innovations en sciences de la vie** (sociétés de recherche, start-up dédiées au développement de nouveaux médicaments ou dispositifs médicaux...),
- **chimie fine, pharmacie** (laboratoires, entreprises de développement et de production sous contrat et autres services support),
- **technologies médicales** (dispositifs médicaux, équipements de santé, sous-traitants en mécanique, électronique, plasturgie, logiciels...).

## Structuration

### • Un contrat de filière Industries et Technologies de Santé

Signé le 5 juillet 2013 par la ministre des affaires sociales et de la santé, le contrat affirme les ambitions de la filière et précise les engagements réciproques de l'État, des Régions et de la filière.

### • 7 pôles de compétitivité en France dédiés à la santé

Lyonbiopôle, Medicen, Alsace Biovalley, Cancer-Bio-Santé, Eurobiomed, Atlanpole Biotherapies et Nutrition-Santé-Longévité.

### • 3 Clusters en Bourgogne-Franche-Comté

- > InnovHealth / Pôle des Microtechniques à Besançon
- > BFCare / Ardie (Agence Régionale de Développement de l'Innovation et de l'Économie Bourgogne)
- > Cluster des Technologies Innovantes de la Santé TIS dans le Nord Franche-Comté.

# Les grandes tendances et enjeux

- Un secteur porteur en termes de croissance et d'emploi
- Attentes fortes en technologies de diagnostic, en qualité de vie (optique, dentaire, biomatériaux, maintien à domicile...)
- Une industrie à la confluence de multiples secteurs (mécanique, électronique, informatique, textile...)
- Un renforcement de la pression sur les prix et sur la prise en charge par la collectivité
- La poursuite de l'implantation dans les pays émergents
- Le renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé
- L'évolution des modèles organisationnels de la recherche et développement
- Le patient au cœur du dispositif

## CHIFFRES CLÉS

### en France

- 900 entreprises
- 1 400 sites ou établissements
- 12 organisations professionnelles
- 200 000 emplois directs
- 100 000 emplois associés

Source : Fédération Française des Industries de Santé (Féfis)

### en Bourgogne-Franche-Comté

- environ 200 entreprises
- environ 6 000 salariés

Source : ARD Franche-Comté

## Spécificités de l'emploi

Les industries de santé se positionnent sur l'ensemble des activités de la chaîne de valeur, de la recherche et développement en amont à la commercialisation/diffusion en aval. Le poids de la R&D, tant en part du chiffre d'affaires qu'en effectifs, est particulièrement élevé du fait de la nécessité à innover pour les entreprises de ce domaine.

### Des compétences ancrées sur le territoire régional : un savoir-faire dans les microtechniques appliqué aux biotechnologies et plus largement à l'innovation

En Bourgogne-Franche-Comté, de nombreuses PME expertes en précision et en miniaturisation se sont spécialisées dans la conception et la fabrication de composants, de microsystèmes ou de produits qui trouvent des applications dans le vaste domaine des dispositifs médicaux. Automatique, électronique, micromécanique, micro-robotique, informatique, optique... : ces compétences sont développées pour la mise au point d'instruments innovants pour analyser, diagnostiquer ou soigner.

### Une population active plutôt féminisée, peu âgée et très qualifiée

La proportion de femmes dans les industries de santé (53 %) est significativement supérieure à la part de l'emploi féminin constaté dans l'industrie manufacturière (27 %) et même à la moyenne de l'ensemble de la population active (47 %).

La proportion de seniors est légèrement inférieure à la moyenne de la population active. Les plus de 50 ans représentent 16 % des salariés des industries de santé, soit 26 000 personnes environ. Pour comparaison, la part des seniors dans l'emploi de l'ensemble de l'industrie manufacturière atteint 25 %. À l'inverse, la part des jeunes de moins de 26 ans (9 % des effectifs des industries de santé) est équivalente à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Ceci est dû en partie à une entrée plus tardive sur le marché du travail dans une industrie où le niveau moyen de qualification est plus élevé.

La proportion de cadres (32 %) est deux fois supérieure à la moyenne relevée dans l'industrie manufacturière (16 %). Cette sur-représentation concerne également les techniciens et professions intermédiaires.

Les ouvriers représentent quant à eux près de 20 % des salariés, ce qui demeure modeste pour une activité industrielle ; ils rassemblent 45 % des effectifs de l'industrie manufacturière.

### Une structure par diplôme des salariés du secteur liée à la composition de l'emploi

Les titulaires d'un Bac+2 ou plus représentent 54 % des effectifs salariés, ce qui constitue un niveau extrêmement élevé au regard de la structure de la population active et de l'industrie manufacturière.

#### SOURCE

Ces informations sont issues du "Rapport national de l'étude prospective sur les facteurs d'évolution des industries de santé et leur impact à 10 ans sur l'emploi" • Contrat d'étude prospective (CEP) - Industries de santé, 2013

**QUELQUES ENTREPRISES EMBLÉMATIQUES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**

**Chimie fine, Pharmacie**

Sanofi (21), Merck (21), Vétquinol (70), Teva Laboratoires (58-89), Urgo healthcare (21)

**Services & innovation**

Bioexigence (25), Oncodesign biotechnology (21), RD Biotech (25), Inventiva (21), Groupe CEN (21), ICTA (21), Filab (21), Intertek (21)

**Dispositifs médicaux**

Sophysa (25), Statice (25), Imasonic (70), Micro Mega (25), Carl Zeiss (25), Urgo Médical (21), Dixi Microtechniques (25), Ilsa (25) ImmunoDiagnosticSystems France (21), Crossject (21),

- > dont orthopédie : Proteor (21), Xnov (90)
- > dont Télésanté : Covalia (25), Tunstall (71).

**SOURCE**

ARD Franche-Comté

**ZOOM**

**LES DISPOSITIFS MÉDICAUX ET TECHNOLOGIES MÉDICALES**

La France est un acteur majeur des dispositifs médicaux et des technologies médicales au niveau mondial en termes de taille de marché (deuxième en consommation) et de chiffre d'affaires (cinquième derrière les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et la Suisse). Ce secteur se caractérise par une très forte diversité d'activités regroupées dans trois grandes catégories :

- **Consommables, matériel à usage unique et/ou individuel** (dispositifs médicaux destinés à un seul patient pour une ou plusieurs utilisations) : implants (stents, valves cardiaques, implants ophtalmiques...), gants...
- **Matériel réutilisable** (dispositifs médicaux pouvant être utilisés pour plusieurs patients après désinfection et/ou stérilisation) : ancillaires, instruments de chirurgie, sondes d'échographie endocavitaire, tensiomètres.
- **Équipement** (dispositifs destinés à être utilisés pour plusieurs patients) : scanners, IRM, échographes, Pet Scan, lits médicaux, matériels de bloc opératoire, dispositifs d'aide à l'insuffisance rénale...

Certains de ces matériels sont résolument "high tech" (scanners, lasers, logiciels, stimulateurs cardiaques...), d'autres "medium tech" (implants orthopédiques, lentilles de contact...) ou "low tech" (seringues, lits...).

Le secteur a été porté ces dix dernières années par la croissance domestique due au vieillissement de la population, au développement de maladies chroniques et liées à l'âge, à l'amélioration des modes de traitement. Les équipements lourds d'imagerie ont particulièrement bénéficié des nombreuses politiques publiques visant à rattraper le retard de la France par rapport à ses pairs européens. Le nombre d'appareils IRM est ainsi passé de 230 en 2003 à 495 en 2009. Cependant, le secteur est touché par les politiques de maîtrise des dépenses de santé. Le renforcement de la réglementation européenne sur la mise sur le marché et de la procédure française de «matériovigilance» a renforcé la pression sur les coûts.

À noter, selon le SNITEM (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales), le secteur des dispositifs et des technologies médicales emploie plus de 65 000 personnes en France en 2012.

**SOURCE**

"Les industries de la santé"  
• synthèse prospective  
emploi-compétences n° 57,  
ministère du Travail • 2013

# Les métiers du secteur

## Des mutations qui impactent les métiers

Les industries de santé doivent faire face à de multiples enjeux : renforcement de la pression sur les prix et sur la prise en charge par la collectivité, poursuite de l'implantation dans les pays émergents, renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé, évolution des modèles organisationnels de la recherche et développement, développement de la médecine personnalisée et de l'organisation des soins plaçant le patient au cœur du dispositif.

## Ces mutations économiques vont affecter le contenu des métiers et des compétences

Certains métiers sont considérés à risque du fait de la baisse des besoins en effectifs : il s'agit des délégués médicaux, opérateurs de production, métiers du développement préclinique et clinique.

De nombreux métiers sont en transformation pour accompagner les mutations de l'environnement. C'est le cas des chercheurs/ingénieur R&D, techniciens de maintenance/SAV, responsables de la production, pilotes de procédés/conducteurs régleurs ainsi que des délégués médicaux hospitaliers, des métiers des affaires réglementaires et de la qualité, du fait du renforcement de la réglementation sur les produits de santé ou les métiers de vigilance sanitaire.

Enfin, certains métiers sont en émergence : ingénieur de nanotechnologie, bio informaticien, biostatisticien, Key Account Manager (ou responsable Compte Clé) ainsi que le médecin scientifique de liaison pour faire face aux besoins des entreprises.

## Des compétences clés et/ou nouveaux métiers apparaissent au sein des 3 familles de métiers identifiées

### • Famille R&D

#### COMPÉTENCES

- hybridation de certaines compétences scientifiques et techniques, en particulier avec la biologie,
- évaluation médico-économique,
- pilotage de projet chez les chefs de projet et les chercheurs,
- compétences comportementales facilitant la réussite des projets, la coopération et la mise en place de partenariats de long terme,
- compétences renforcées au niveau :
  - > réglementaire,
  - > assurance qualité,
  - > environnemental.

#### MÉTIER

- métiers liés aux nouvelles technologies (nanotechnologies...) : ingénieur en nanotechnologies,
- métiers hybrides, mariant des compétences complémentaires en vue de répondre aux enjeux systémiques (bio-informatique, bio-électronique, optronique, mécatronique, robotique...),
- métiers technico-réglementaires,
- métiers visant à la construction de partenariats avec d'autres entreprises ou organismes de recherche, privés et publics,
- métiers dédiés à l'optimisation des projets : Project Manager Officer, coordinateur logistique pour les essais cliniques, ARC manager (attaché de recherches cliniques),
- métiers liés à la veille scientifique et à l'exploitation d'un volume de données considérables : data mining.

#### SOURCE

"Les industries de la santé" • synthèse prospective emploi-compétences n° 57, ministère du Travail • 2013

## • Famille Production

### COMPÉTENCES

Les nouvelles compétences sont orientées vers la performance industrielle :

- amélioration continue et performance industrielle,
- développement de la polycompétence chez les opérateurs,
- compétences comportementales liées à la culture du lean management
- pilotage de projet...

### MÉTIER

- expert en management, chargé de piloter les démarches d'amélioration continue en matière de performance industrielle et de diffuser la culture du lean,
- animateur d'équipe autonome.

## • Famille Commercialisation et diffusion de l'information

### COMPÉTENCES

La communication sur le produit est élaborée en mode projet, en impliquant tous les domaines de compétences de l'entreprise.

- connaissances scientifiques liées au parcours de soin,
- connaissances médico-économiques et capacité à les appliquer à une gamme de produits dans un environnement et une typologie de patients,
- connaissances réglementaires,
- connaissances en vigilance sanitaire,
- capacité à analyser les demandes et besoins des professionnels de santé,
- capacité à conseiller les professionnels de santé sur des cas patients,
- capacité à établir une relation partenariale avec les décideurs des grands comptes et à gérer une relation commerciale de long terme,
- capacité à négocier des contrats avec des acheteurs hospitaliers et avec des centrales d'achat

### MÉTIER

Peu de nouveaux métiers émergent mais ceux existants sont fortement transformés :

- économiste de la santé et responsable market access, fonctions actuellement assurées dans beaucoup d'entreprises par le directeur marketing, le directeur scientifique ou le directeur affaires publiques, et qui deviennent des métiers à part entière,
- le métier de responsable grand compte s'affirme également,
- les référents scientifiques de haut niveau montent en puissance,
- les commerciaux et les chargés de promotion intègrent une dimension de conseil dans leur approche de la clientèle,
- le rôle du service après-vente est renforcé pour assurer un haut niveau de fiabilité et de disponibilité des produits et équipements pour les utilisateurs.

En région, les entreprises affirment ce besoin de compétences en performance industrielle et en commercialisation.

### SOURCE

"Les industries de la santé" • synthèse prospective emploi-compétences n° 57, ministère du Travail • 2013.

# L'emploi

## Une observation statistique difficile à réaliser

Le périmètre des industries de la santé ou plus particulièrement des dispositifs médicaux est difficile à appréhender d'un point de vue statistique, ce qui pose des difficultés pour comptabiliser le volume d'entreprises, d'emplois au niveau de la région. De nombreuses PME interviennent dans les industries de santé en Bourgogne-Franche-Comté avec des codes d'activité différents.

Selon l'ARD qui a réalisé une étude sur les industries de santé en Bourgogne-Franche-Comté (mars 2016), ce sont environ **200 entreprises** concernées au niveau de la région qui emploient **près de 6 000 personnes**.

L'ouest de la région (ex-Bourgogne) se caractérise par son activité pharmaceutique avec la présence de laboratoires et détient une expertise en matière de technologies de prise en charge des plaies, de technologies de délivrance pharmaceutique ou de technologies d'assistance et de réadaptation. Ce tissu industriel est complémentaire à celui implanté à l'est de la région (ex-Franche-Comté) qui se compose essentiellement de PME expertes en précision, miniaturisation et qui s'ouvrent au domaine des dispositifs médicaux.

Une étude sur les industries de santé en Bourgogne-Franche-Comté est en cours de réalisation. Elle est commanditée par le Conseil régional. Plusieurs partenaires régionaux y concourent (ARD, ARDIE). Cette étude proposera notamment une cartographie des entreprises implantées en région. Sortie prévue en avril 2017.

# La formation

## L'évolution des métiers, des compétences s'appuie à la fois sur la formation initiale et continue mais aussi sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences

Quelques préconisations faites au niveau national :

### Formation initiale

- Renforcer la participation des professionnels dans les jurys et les conseils de perfectionnement et d'orientation stratégique, dans l'élaboration des maquettes pédagogiques et dans les enseignements professionnels
- Développer le recours aux contrats en alternance dans les entreprises de la filière
- Développer l'acquisition de compétences transverses et spécifiques "industries de santé".
- Dans les filières menant aux métiers de la production, créer des mentions professionnalisantes en lien avec le contexte des industries de santé (milieu propre, travail en atmosphère contrôlée...)
- Renforcer l'hybridation des compétences scientifiques et techniques
- Créer une formation de Responsable scientifique régional ouverte à des diplômés bac+5
- Identifier les passerelles possibles vers les métiers des affaires réglementaires depuis les métiers scientifiques; créer un cursus certifiant court

### Formation continue

- Renforcer la lisibilité de l'offre de formation : intégrer une cartographie des organismes de formation spécialisés dans les industries de santé
- Accompagner les évolutions de compétences en production : développer une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises (lean management, gestion de projet...)
- Accompagner les évolutions des compétences transverses des métiers de l'information et de la promotion : promouvoir le développement d'une offre de formation en gestion de projet, médico-économie, usage du multimédia, compétences transverses.

### SOURCE

"Les industries de la santé" • synthèse prospective emploi-compétences n° 57, ministère du Travail • 2013.

### EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION

IMFIS : Institut des Métiers et Formations des Industries de Santé  
[www.imfis.fr](http://www.imfis.fr)

# Perspectives

## Un ralentissement observé au niveau national

La filière a connu une croissance continue depuis 2003, portée par le marché domestique et les exportations. Toutefois, elle a tendance à ralentir sous l'effet de différents facteurs : une pression sur les coûts, le renforcement des exigences réglementaires, la pénétration des produits banalisés (génériques, "me too") et le rééquilibrage des activités au profit des pays émergents dans lesquels les perspectives de croissance du marché deviennent plus attractives.

Le Conseil stratégique des Industries de Santé dresse plusieurs constats en 2016, notamment une baisse tendancielle des parts de marché françaises dans les exportations pharmaceutiques de la zone euro entre 2000 et 2015, une part française des exportations de dispositifs médicaux de la zone euro qui est passée de 13 % à 9 % sur la même période et un recul des investissements de 4,5 % par an en moyenne entre 2010 et 2013.

Pour maintenir la compétitivité des acteurs implantés en France et soutenir leur développement, les pouvoirs publics prennent les mesures permettant de créer un environnement favorable.

## Les industries de santé, porteuses en matière de croissance et d'emploi

Plusieurs rapports récents, comme le Pacte pour la compétitivité de l'industrie française ou le travail prospectif Innovation 2030, soulignent les enjeux de croissance et d'emploi dont sont porteuses les industries de santé. Le poids des industries de santé dans l'activité économique fait en effet du secteur un levier privilégié pour favoriser la croissance. Il repose sur 201 000 emplois directs dans les entreprises industrielles et 200 000 emplois induits ; un salarié sur vingt de l'industrie manufacturière travaille aujourd'hui dans la santé.

En outre, le secteur offre des perspectives dans les métiers de demain (biotechnologies, biomathématiques, bioinformatique...) qui nécessiteront un niveau et une qualité de formation supérieure adaptée.

Des créations de postes semblent envisageables dans les secteurs du médicament vétérinaire, des dispositifs médicaux et du diagnostic in vitro. Ce sera plus difficile dans le secteur du médicament à usage humain, actuellement en restructuration, mais un redressement des effectifs semble possible à partir de 2020.

## Un secteur soumis à de multiples évolutions de différentes natures

Les évolutions sont de quatre natures différentes :

- économiques et sanitaires : la maîtrise des dépenses de santé, l'essor des génériques et des biomédicaments...
- réglementaires : En France, l'activité des entreprises du médicament, qu'il soit à usage humain ou vétérinaire, s'exerce dans un cadre très strict fixé par le Code de la santé publique.
- démographiques et sociétales : le vieillissement de la population, l'intensification des politiques de dépistage, la place grandissante des maladies chroniques et liées à l'âge, l'amélioration des traitements... augmentent les besoins en équipements et les possibilités apportées notamment par la télésanté.
- scientifiques et technologiques : le développement d'une médecine personnalisée, le développement des technologies de l'information et de la communication (Tic) dans le domaine de la santé.

### DÉFINITION

On appelle "**me too product**" des produits proches de produits existants.

Dans le médicament, il s'agit de molécules appartenant à une classe thérapeutique déjà connue et commercialisée.

### SOURCE

"Les métiers des industries de santé" • Les référentiels des métiers cadres, Apec • 2014



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

---

Siège  
Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 **Besançon**  
tél 03 81 25 52 25

---

Site de Dijon  
15 place Grangier  
21000 **Dijon**  
tél. 03 80 54 14 14

---

[www.emfor-bfc.org](http://www.emfor-bfc.org)  
[contact@emfor-bfc.org](mailto:contact@emfor-bfc.org)